

Majorité municipale Démocratie et Intérêt local



Projet de la maison médicale : le compte n'y est pas...

Le 6 novembre 2020, le jury de concours validait l'architecte présélectionné parmi les trois choisis par l'ancienne équipe municipale.

Notre nouveau directeur des services techniques arrivé en janvier 2021, qui est également expert en grands projets d'urbanisme a repris le dossier pour en étudier l'intégralité. Malheureusement, l'expertise de ce dernier a permis de constater une importante erreur financière.

Selon M. Husson, le coût de construction de l'édifice était d'un **montant global de 3 600 000 € TTC**. Ce calcul est loin de la réalité, car il a omis de comptabiliser les différents frais annexes très conséquents.

En effet, la construction de l'édifice ne serait pas de 3 600 000 €, **mais plutôt de 4 286 000 €**.

Pourquoi une telle erreur ?

L'équipe de M. Husson n'a pas pris en compte les postes suivants :

- Honoraires de la maîtrise d'œuvre : 498 000 €
- Honoraires des prestataires : 108 000 €
- Assurance : 80 000 €

C'est donc une erreur budgétaire de 686 000 € TTC.

Face à cette « nouvelle surprise au goût amer », nous avons demandé à l'architecte de retravailler le projet afin de respecter l'enveloppe budgétaire de 3 600 000 € correspondant à la subvention départementale allouée pour cette réalisation.

Obligé par cette contrainte, il propose :

- Remplacement du système double flux par un système simple flux - 49 500 € HT
- Suppression du plancher des combles aile Est : - 63 500 € HT
- Charpente en fermettes dans les combles perdus au lieu de charpente traditionnelle : - 13 940 € HT
- Remplacement des brise-soleil orientables (BSO) par des stores intérieurs sur les façades Sud, Est et Ouest : - 23 900 € HT
- Suppression des placards : - 12 000 € HT
- Suppression du mobilier des salles d'attente : - 8 000 € HT
- Mutualisation des productions d'énergie : - 15 000 € HT
- Suppression de la climatisation pour un chauffage uniquement par radiateur : - 140 000 € HT

Au vu de ces restrictions techniques, la plupart ne pourront pas être appliquées car nous ne respecterions pas la norme RT 2012.

Autre mauvaise nouvelle, qu'il est important de porter à votre connaissance : **les abords et les parkings de la maison médicale n'ont pas été pris en compte dans le financement du projet.**

Face à l'irresponsabilité de l'ancienne équipe dans la maîtrise de ce projet de la maison médicale, **des décisions financières vont devoir être prises, qui impacteront indéniablement le budget de la commune.**

Soyez certains, que nous ne nous contenterons pas d'approximations tant sur ce projet que sur ceux à venir.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

Dans l'attente du budget 2021 (nous sommes en avril...), place aux orientations budgétaires qui ont révélé quelques surprises : la majorité reprend à son compte les projets de ses concurrents aux dernières élections (dans une liste à la Prévert sans aucune priorité ni financement), mais annonce désormais l'acquisition d'un terrain pour y déménager les Services Techniques et construire à leur place un nouveau groupe scolaire et un gymnase. Sans définir auparavant une politique cohérente de développement de la ville.

La majorité se plaint des contraintes financières, mais communique sur des projets coûteux et non subventionnés. Il n'y a aucune logique.

Il est vrai que la finance n'est pas leur fort, quand ils défendent mordicus réaliser des économies sur la masse salariale, en la faisant passer de 3.481 à 3.660 (milliers d'€).

Cette absence de rigueur financière fait peur et nous nous battons pour que la commune revienne à une situation plus raisonnable.